

portail de la cathédrale. Les chanoines me paraissent avoir corrigé dans la représentation de leur allégorie ce que les félicitations officielles avaient eu vraisemblablement de trop hyperbolique : ils firent dire sur le théâtre à la jeune fille déguisée en bergère :

*Tant au petit qu'au plus grand sois propice
Sans tondre près la leyne de la peau.*

L'archevêque déclara publiquement son contentement et, afin de le témoigner plus à l'aise, il offrit le surlendemain un somptueux banquet dans son palais. Les convives occupaient trois longues tables parallèles et la soirée s'acheva « avec farces et esbatements ».

Cependant il n'a point échappé à la perspicacité philosophique de l'écrivain combien ces splendeurs, cet étalage de banderoles, d'écussons, de devises cachaient mal de réticences, de surveillance mutuelle, d'appréhension de conflits trop probables. Ainsi la politique n'avait-elle pas failli gêner ou plutôt contremander la fête ? Le père du prélat, fort en faveur lors de la nomination, était depuis tombé en complète disgrâce auprès d'Anne de Bretagne ; aussi avant de décider quoi que ce soit, le consulat avait pris le mot de la cour ; il s'était assuré de ne pas déplaire ; toutefois les cadeaux ordinaires avaient été supprimés. Mgr l'archevêque marchait sur les fleurs, mais il ne s'avancait qu'en prêtant, pour ainsi dire à chaque pas, le serment de ne point entraver ici les franchises communales, là les prérogatives du chapitre, plus loin sans doute les libertés des réguliers et de leurs puissants commendataires. Partout, beaucoup plus de musique et plus de luxe qu'aujourd'hui, mais aussi plus de chatouilleuse indépendance et assurément moins d'obéissance dictée par le cœur. Les sociétaires de la *Diana*, qui jouirent les premiers de la communication de l'étude de M. le docteur Reure, dans une séance présidée par S. E. le cardinal Coullié, souscrivirent, sans hésiter, je m'en souviens, à cette consolante et opportune conclusion.

J.-B. VANEL.
